

Strasbourg.eu
eurométropole

Réaménagement de la rue Mélanie à Strasbourg Robertsau

Réunion publique
21.11.2022

Dossier V4

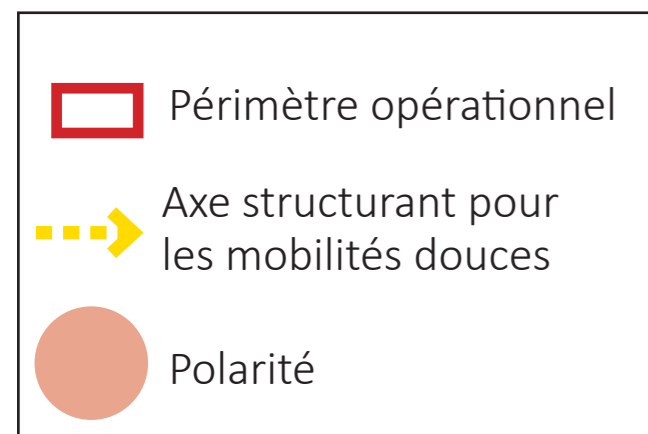
1 - Situation

2 - Diagnostic

3 - Esquisse

4 - Temps d'échanges

- > Quartier de la Roberstau
- > Secteur résidentiel, transition avec campagne agricole
- > Contexte très végétalisé, caractère champêtre
- > Proximité du Château de Pourtalès, usagers piétons et cyclables de l'Eurométropole empruntant la rue Mélanie.



Rue Mélanie

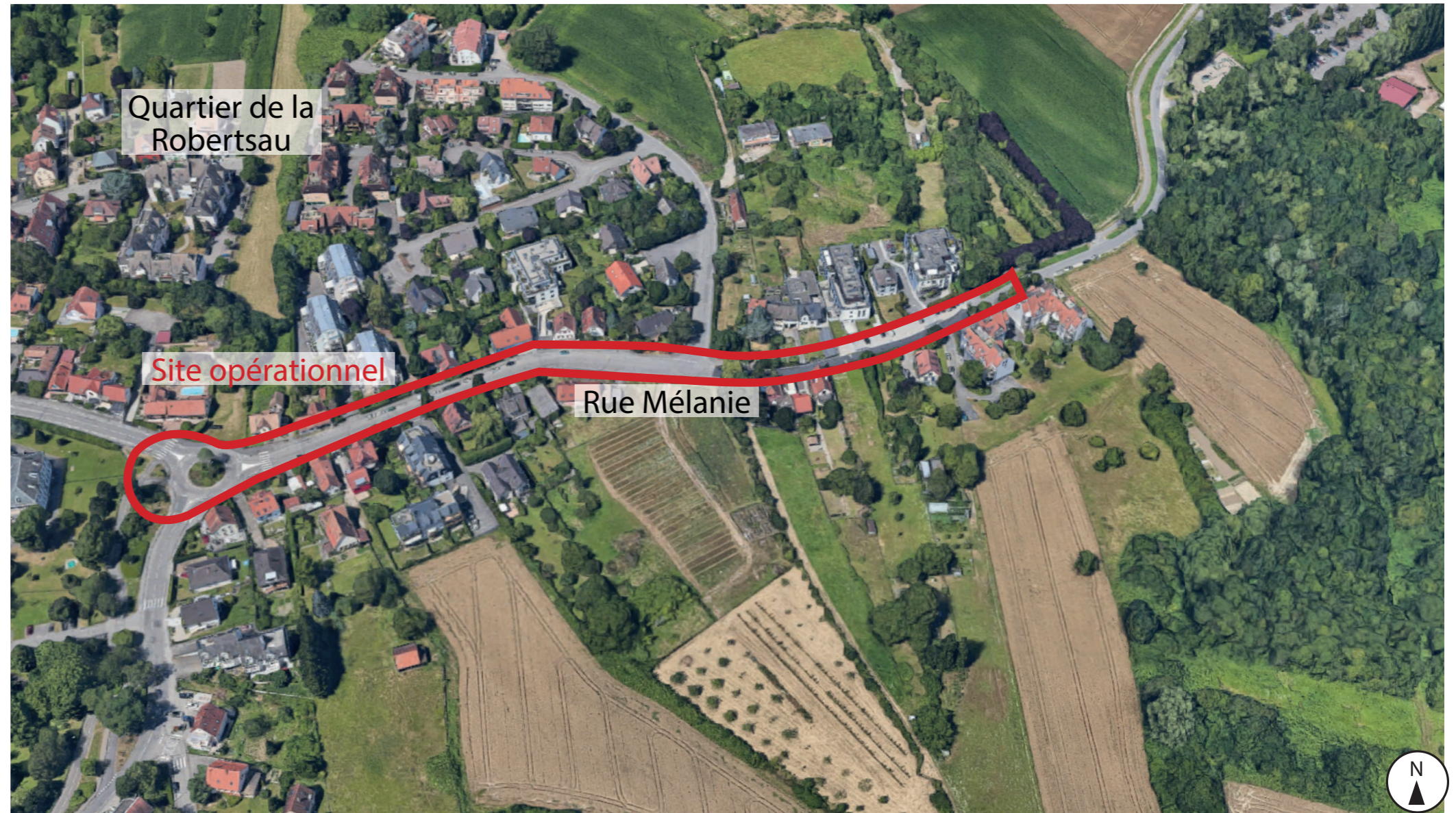
Périmètre opérationnel : Rue Mélanie du carrefour giratoire à l'entrée de ville à l'Est.

Objectif : Réaménager la rue Mélanie et créer une liaison cyclable et des cheminements piétons sécurisés, entre le giratoire Himmerich et l'entrée de ville au nord-est

Les flux cyclables seront confortés et participeront à l'amélioration de plusieurs itinéraires cyclables à grande échelle.

Les flux piétons seront confortés afin de favoriser les usages riverains et aussi la liaison piétonne depuis les arrêts de bus sur la rue Himmerich (L1 et L15) vers le château de Pourtalès.

Les typologies architecturales sont implantées en retrait des limites du domaine public, laissant la part belle aux jardins qui participent à l'ambiance du quartier.



▭ Périmètre opérationnel



Contexte assez végétalisé grâce aux jardins privés donnant sur la rue.



Important réseau de pistes cyclables dans le contexte, mis à distance de la circulation. Ce réseau devra être connecté aux nouveaux aménagements sur la rue Mélanie.





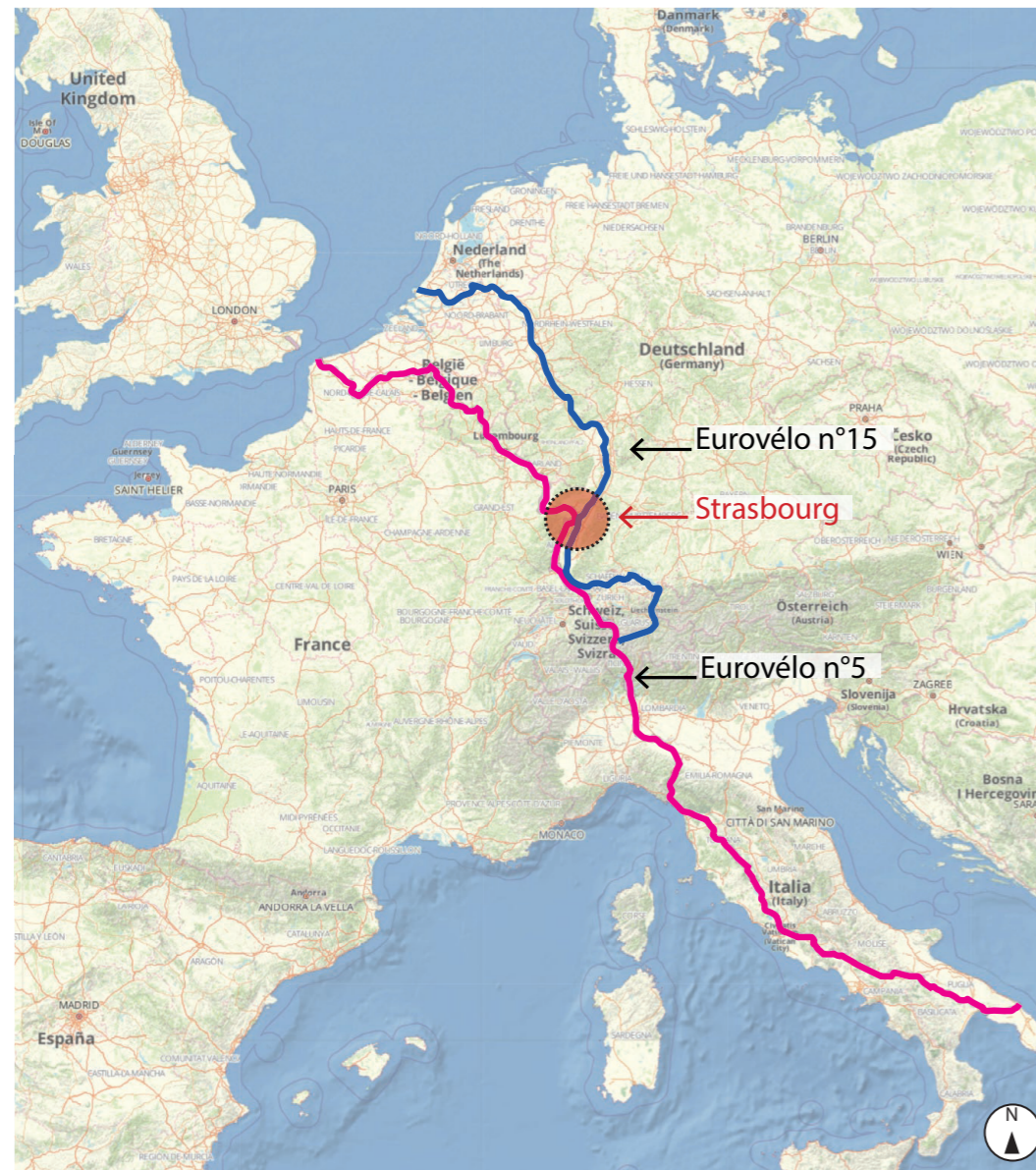
Schéma directeur cyclable :

Les espaces situés dans le périmètre opérationnel participent à plusieurs grands itinéraires en matière d'aménagement cyclable. Il s'agira d'assurer de bonnes continuités avec les aménagements jouxtant le site, notamment les rues voisines, et d'assurer une bonne cohabitation avec les autres usages.

Objectifs :

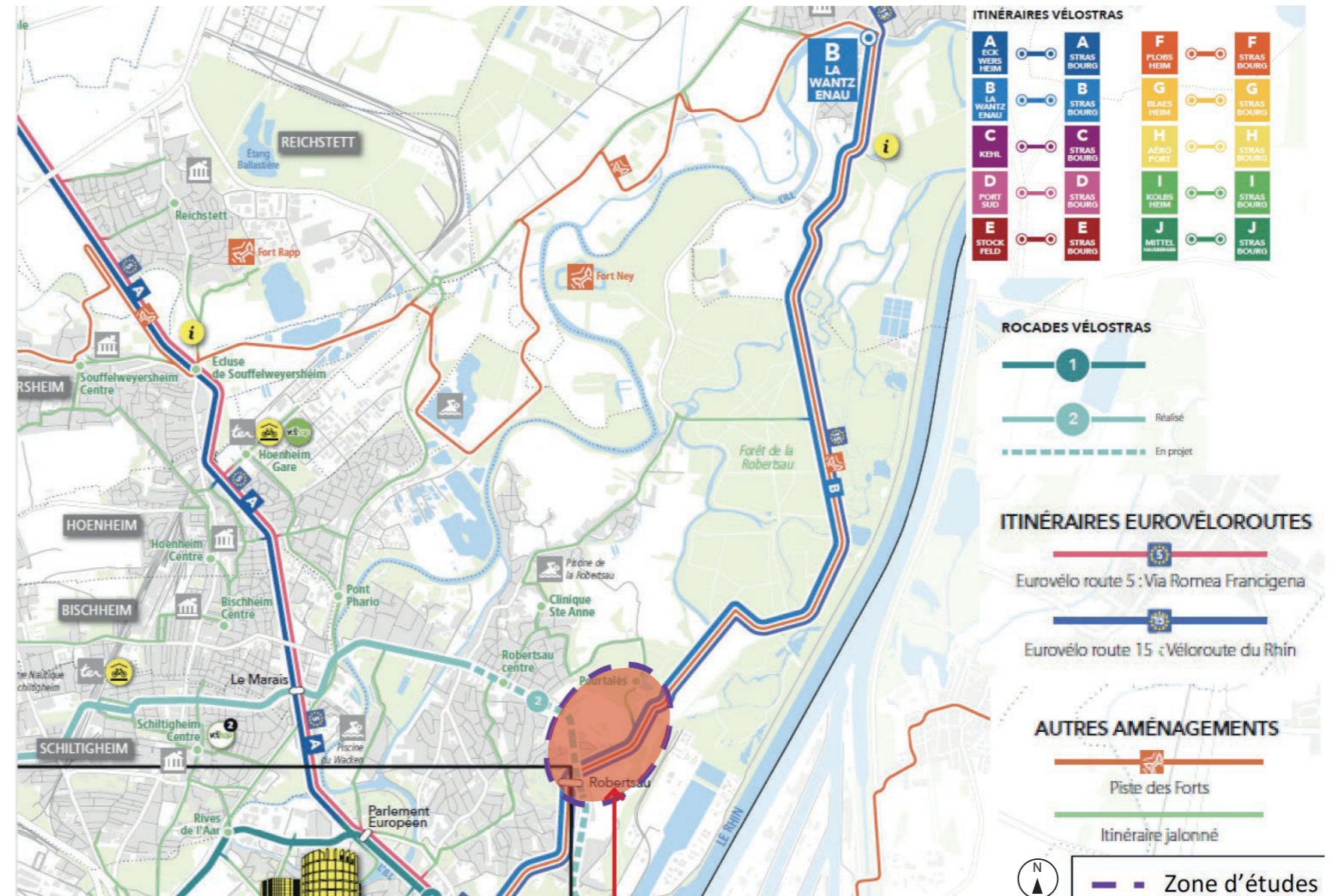
- Compléter le seul tronçon manquant de l'Eurovéloroute sur l'EMS et Strasbourg : sur la rue Mélanie.
- Sécuriser les flux cyclistes et piétons

EUROVÉLO



Carte des itinéraires Eurovélo

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



Plan des aménagements cyclables actuels

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE :

Temps de trajet à vélo vers :

- La Robertsau centre : <10min
- Strasbourg centre-ville : 20min
- Chateau Pourtalès : <5min



Le Parc et Château de Pourtalès est un espace au nord-est de la rue Mélanie, patrimonial et paysager qui suscite de nombreux usages le week-end en provenance de toute l'Eumétropole.

Actuellement les piétons empruntant les transports en commun ne peuvent pas accéder au site par des cheminements piétons sécurisés continus

> Cette dynamique est confortée par un réseau de cheminements piétons et cyclables, qu'il s'agira de conforter (voie verte aux extrémités du périmètre opérationnel, notamment).

- Périmètre opérationnel
- Voies cyclables en site propre
- Bandes cyclables sur chaussée
- cheminement piéton sur trottoir
- chemin rural
- voie verte
- passage piétons
- Arrêts de bus

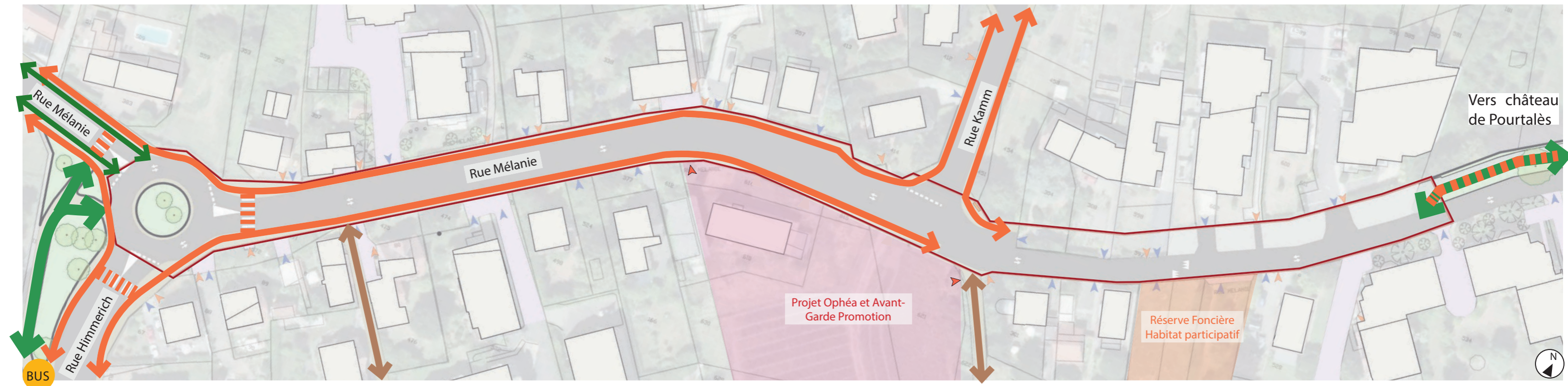


Schéma de repérage des flux modes actifs



Les analyses de circulation cyclables indiquent un usage soutenu de la voie verte à l'est, et la nécessité de créer une continuité de piste cyclable sécurisée pour connecter la voie verte vers l'ouest (rue Mélanie et rue Himmerich).

N.B. : les valeurs indiquées sont les moyennes réalisées à partir des analyses transmises par le SIRAC.

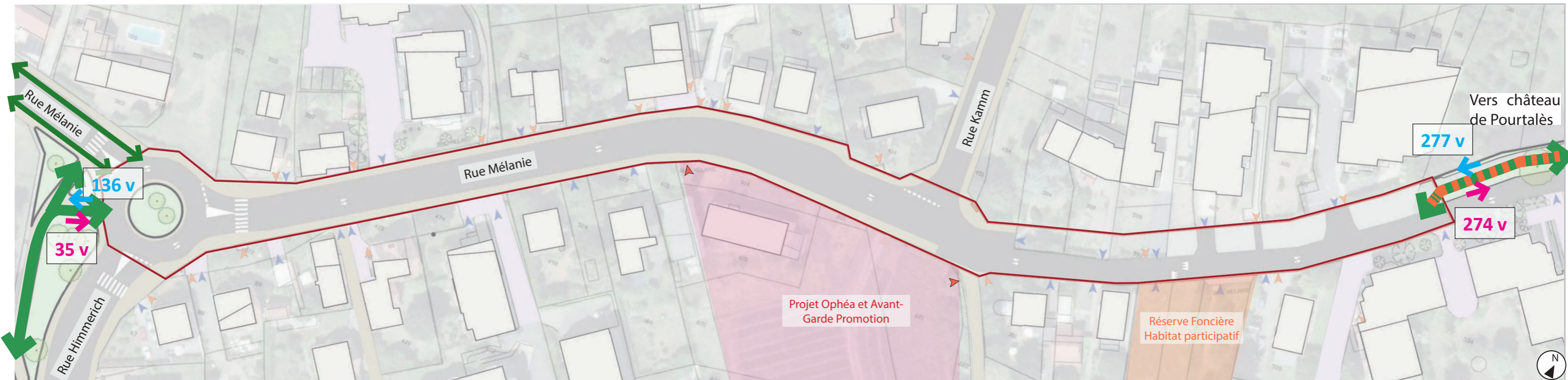
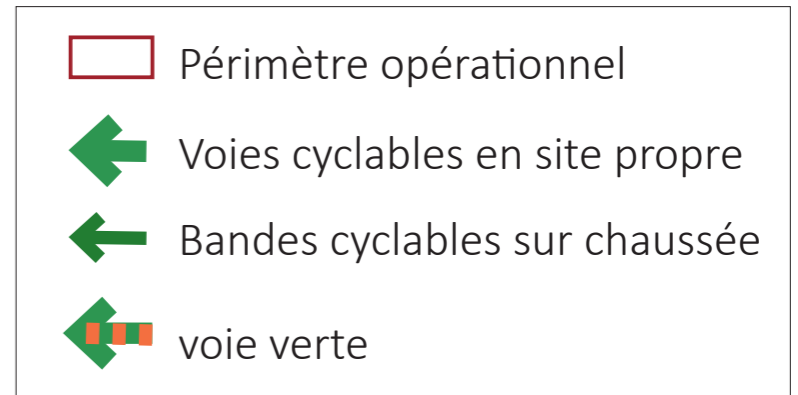
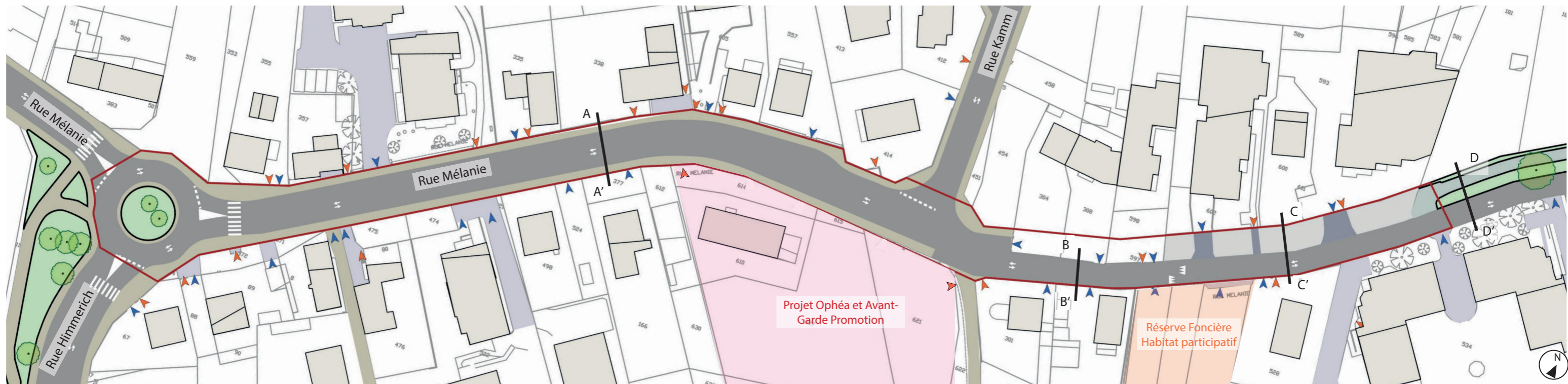
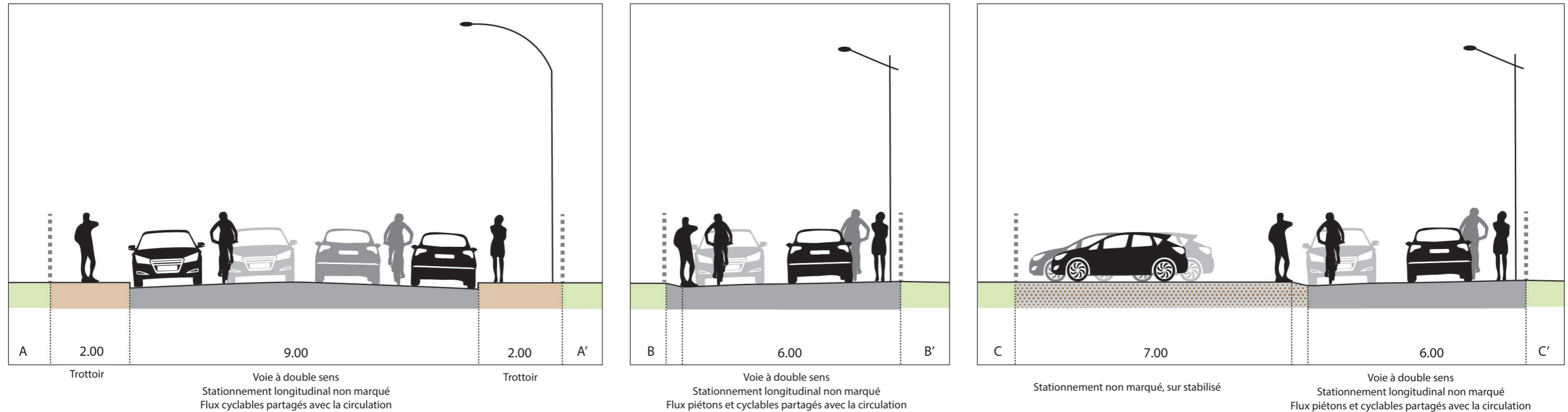


Schéma de repérage des flux modes actifs

> La rue Mélanie est constituée de profils variables sur la séquence à réaménager. L'acquisition des parcelles privés permettra d'uniformiser le profil et de créer de nouvelles continuités pour les flux modes actifs en site propre.



Plan de repérage des coupes



Rue à double sens de circulation avec une chaussée de largeur environ 9m avec deux trottoirs confortables de largeur environ 2m entre les rues Himmerich et Kamm.

A l'est de la rue Kamm : rue à double sens de circulation avec une chaussée de largeur environ 6 m sans aucun trottoir limitée à 30 km/h.

> Prévoir une voirie de largeur 5,5m dans le projet.



1 Séquence ouest, voie 9m ponctuellement utilisée par le stationnement, et trottoirs de 2m.



2 Séquence est, chaussée de largeur 6m sans trottoir, vitesse limitée à 30km/h.

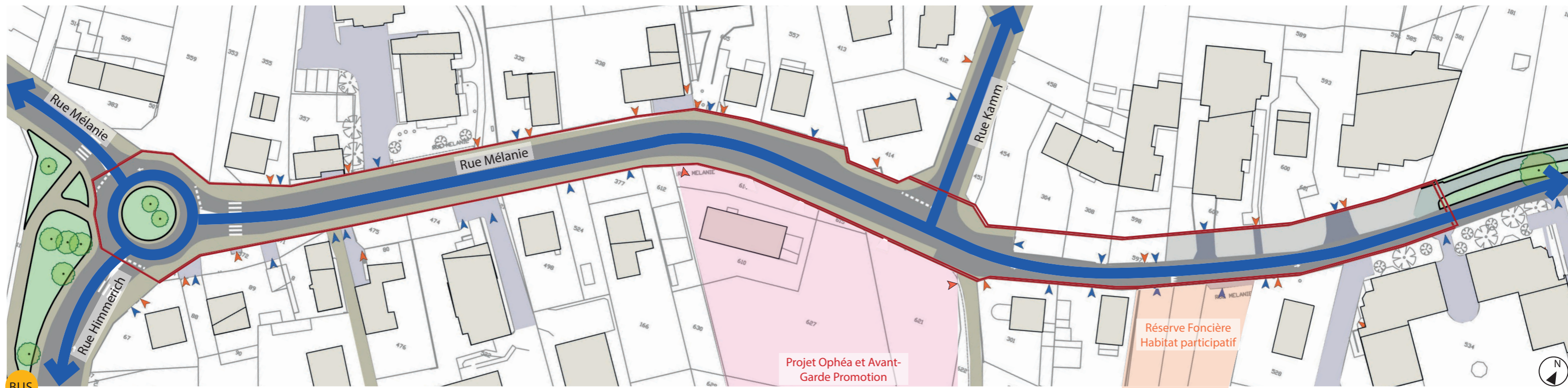


Schéma de repérage des flux motorisés

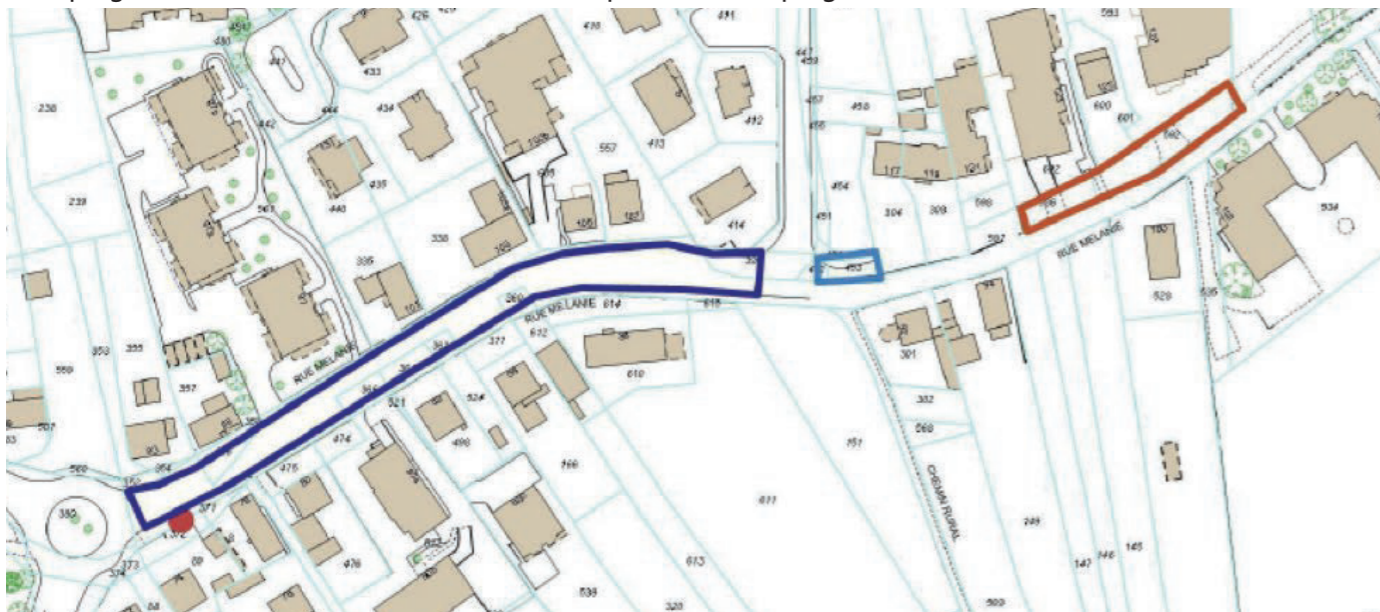
- Périmètre opérationnel
- Batis existants
- ➔ Voies de circulation routière
- BUS Arrêts de bus
- ▲ Accès piéton
- ▲ Accès véhicules



- > La rue Mélanie permet actuellement le stationnement maximal de 54 véhicules (non réglementé)
- > Le maintien de stationnement sera très contraint sur la rue Mélanie en raison du programme.
- > Il faudra prévoir le marquage d'emplacements de stationnements sur la rue Kamm afin d'augmenter l'offre en stationnement de proximité.
- > L'offre globale devra être au minimum de 50% de la capacité actuelle sur la rue Mélanie, soit 27 emplacements.

- Complément de comptages, Matin :
- Mercredi 29/06 /2022 à 10h10 : 38 véhicules
 - Vendredi 01/07/2022 à 11h00 : 28 véhicules
 - Lundi 04/07/2022 à 9h45 : 37 véhicules
- Après-midi :
- Mardi 15/11/2022 à 15h00 : 31 véhicules
 - Vendredi 11/11/2022 à 15h30 : 28 véhicules
 - Mercredi 02/11/2022 à 16h00 : 33 véhicules

Comptages en stationnement et localisation des points de comptage



Nombre de véhicules stationnés dans la rue

heures	du rond-point à la rue Kamm	angle rue Kamm	au niveau des immeubles
7h15	23	2	16
9h	18	1	12

Comptages réalisés le Lundi 18/10/21 de 7h15 à 9h00

heures	du rond-point à la rue Kamm	angle rue Kamm	au niveau des immeubles
17h	18	2	9
18h30	19	4	13

Comptages réalisés le Jeudi 21/10/21 de 17h à 18h30

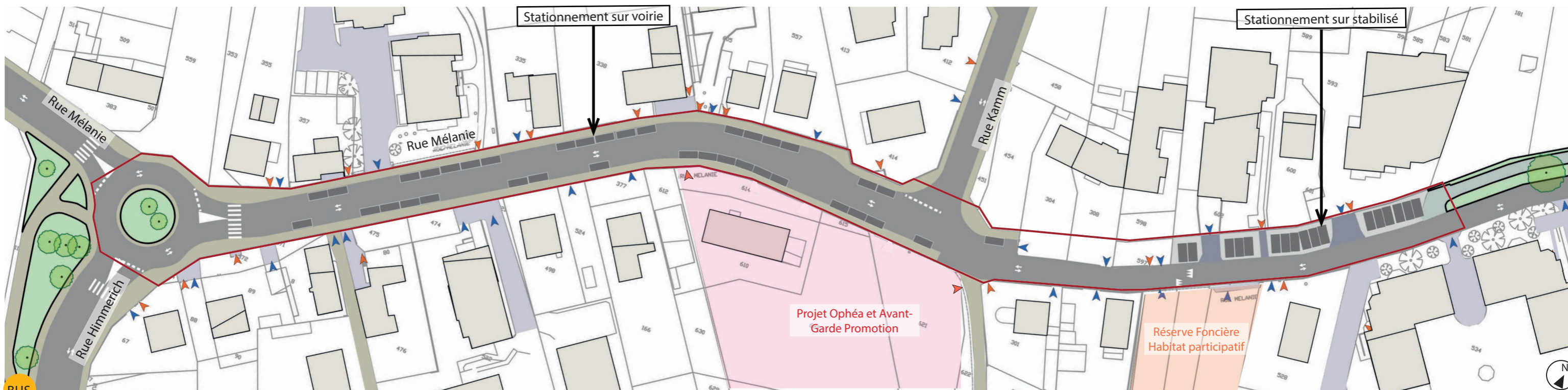
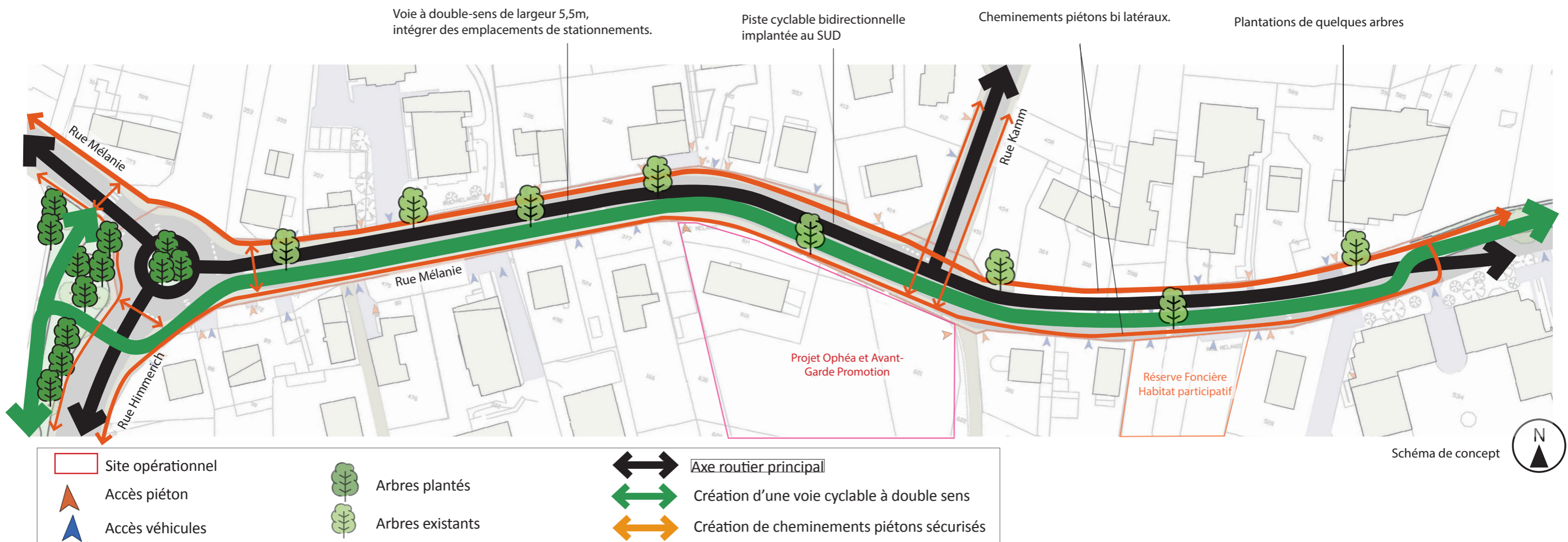


Schéma de repérage des espaces stationnés

- Périmètre opérationnel
- Arbres existants
- Accès piéton
- Batis existants
- Arrêts de bus
- Accès véhicules

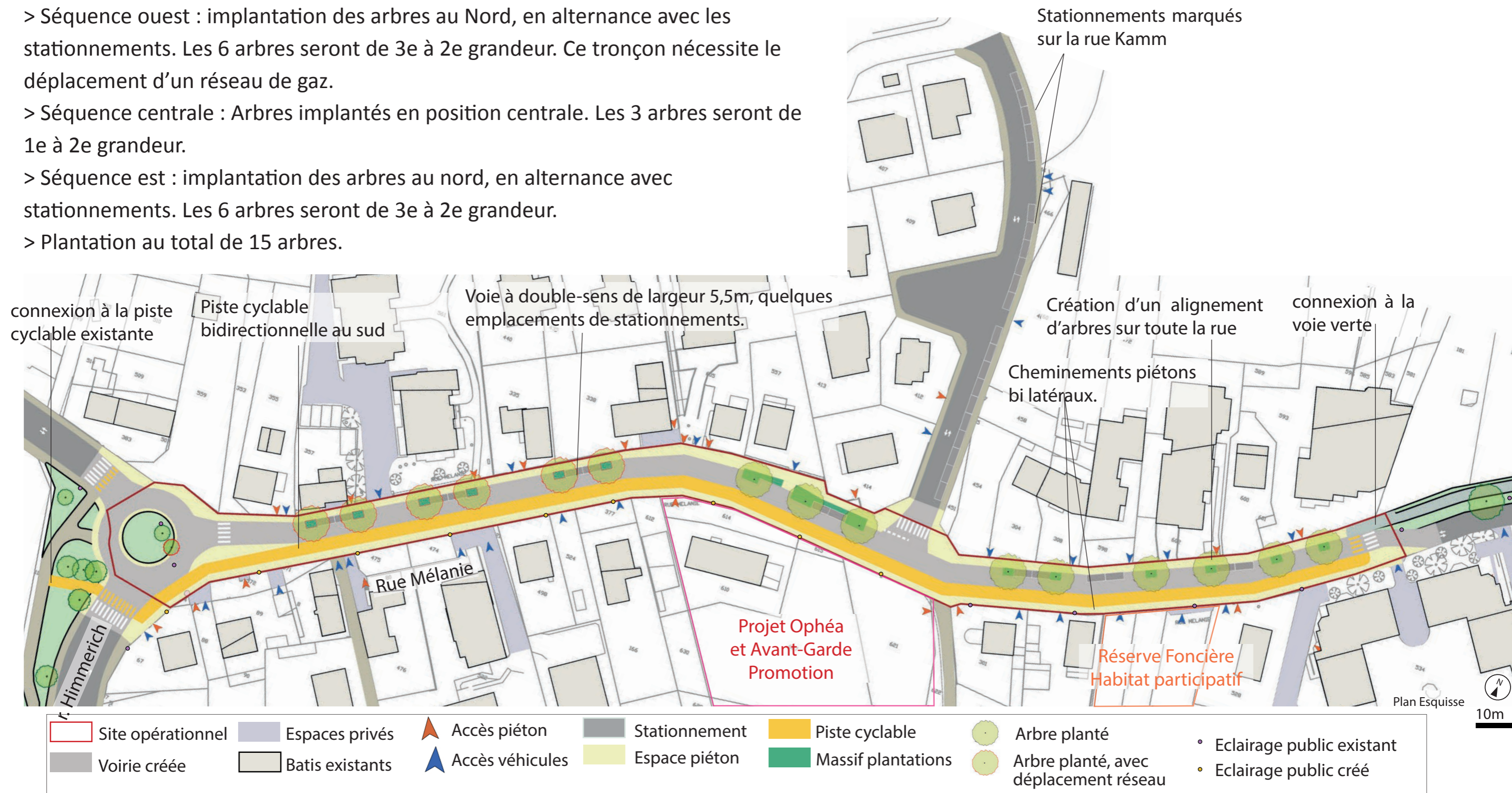
Le projet consiste à :

- Créer une piste cyclable bidirectionnelle au sud de la rue Mélanie, dans la continuité de la voie verte existante et dans le prolongement de la piste cyclable située rue Himmerich.
- Apaiser la circulation et sécuriser les flux cyclables.
- Aménager des trottoirs confortables de part et d'autre de la chaussée, et séparer les flux piétons et cycles.
- Réaménager la chaussée en y intégrant des emplacements de stationnement
- Intégrer la plantation d'arbres d'alignement pour créer un ombrage et qualifier la rue.
- Marquer des emplacements de stationnements sur la rue Kamm pour compléter l'offre de la rue Mélanie.



Structure paysagère :

- > Création d'un axe paysager structurant :
- > Création d'un alignement d'arbres, les pieds d'arbres sont végétalisés.
- > Séquence ouest : implantation des arbres au Nord, en alternance avec les stationnements. Les 6 arbres seront de 3e à 2e grandeur. Ce tronçon nécessite le déplacement d'un réseau de gaz.
- > Séquence centrale : Arbres implantés en position centrale. Les 3 arbres seront de 1e à 2e grandeur.
- > Séquence est : implantation des arbres au nord, en alternance avec les stationnements. Les 6 arbres seront de 3e à 2e grandeur.
- > Plantation au total de 15 arbres.



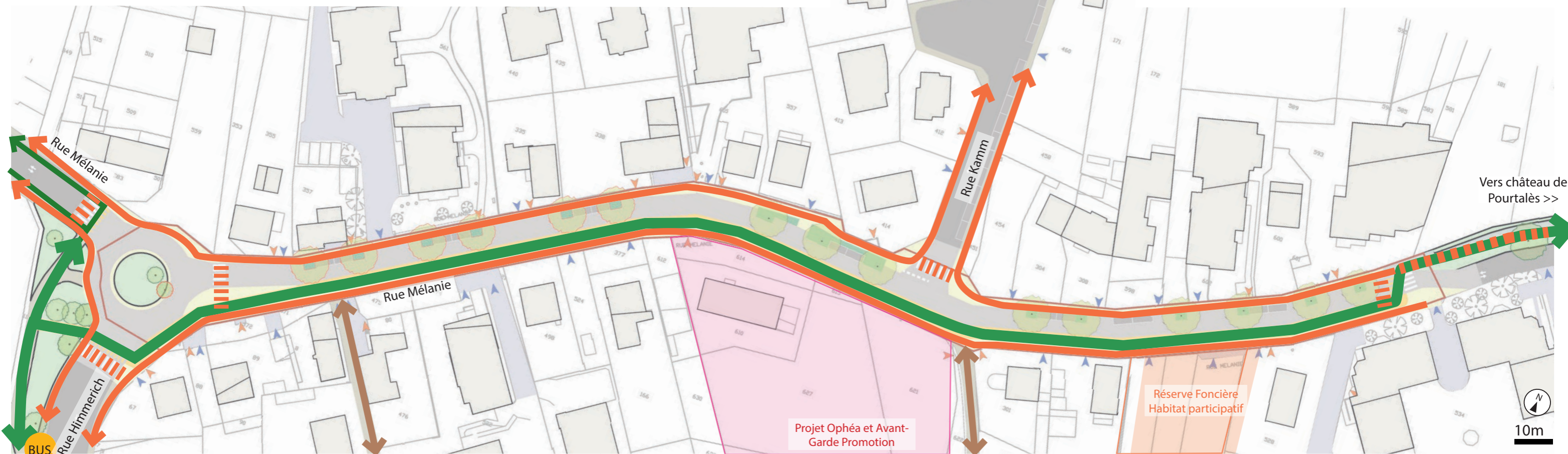
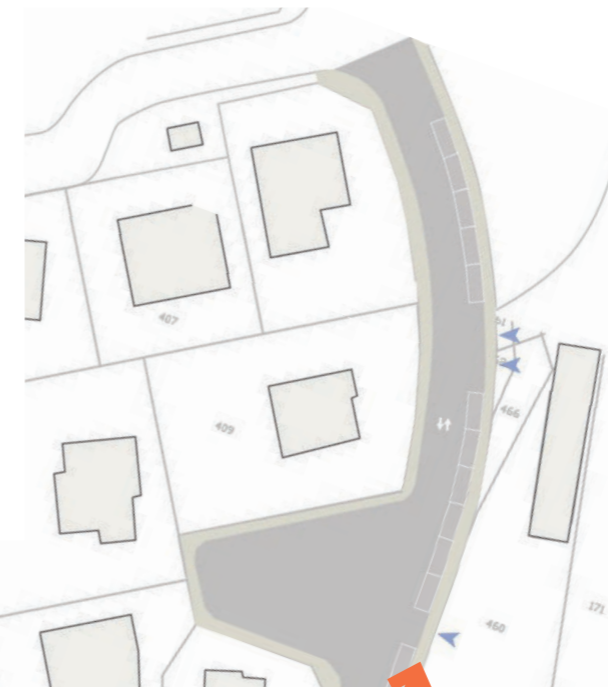


Espaces piétons :

- > Flux piétons : Création de 2 cheminements bilatéraux.
- > Séquence ouest : les cheminements piétons sont de largeur 2m. L'éclairage public est implanté sur le trottoir sud.
- > Séquence centrale : le cheminement piéton nord est de largeur 2m. Le cheminement sud est de largeur 1,8m, pour permettre l'implantation des arbres à 2m des réseaux. L'éclairage public est implanté au sud.
- > Séquence est, les deux cheminements piétons sont de largeur 2m, l'éclairage public est implanté au sud.

Espaces piétons :

- > Flux cyclables :
Création d'une piste cyclable bidirectionnelle au sud, de largeur 3m + 0,5m chasse-roues puisque la piste longe une voie routière.



Vers château de Pourtalès >>

Réserve Foncière
Habitat participatif

Projet Ophéa et Avant-
Garde Promotion

Schéma de repérage des flux modes actifs

- Arrêts de bus
- Périmètre opérationnel
- cheminement piétons sur trottoir
- passage piétons
- Voies cyclables en site propre
- Bandes cyclables sur chaussée
- chemin rural
- voie verte



Voirie :

> Voirie à double-sens, de largeur 5,50m
Plusieurs passages en chicanes sont de largeur 3,5m avec un sens prioritaire. Ces chicanes permettent de réduire la vitesse et d'implanter des espaces de stationnement ainsi que des arbres.



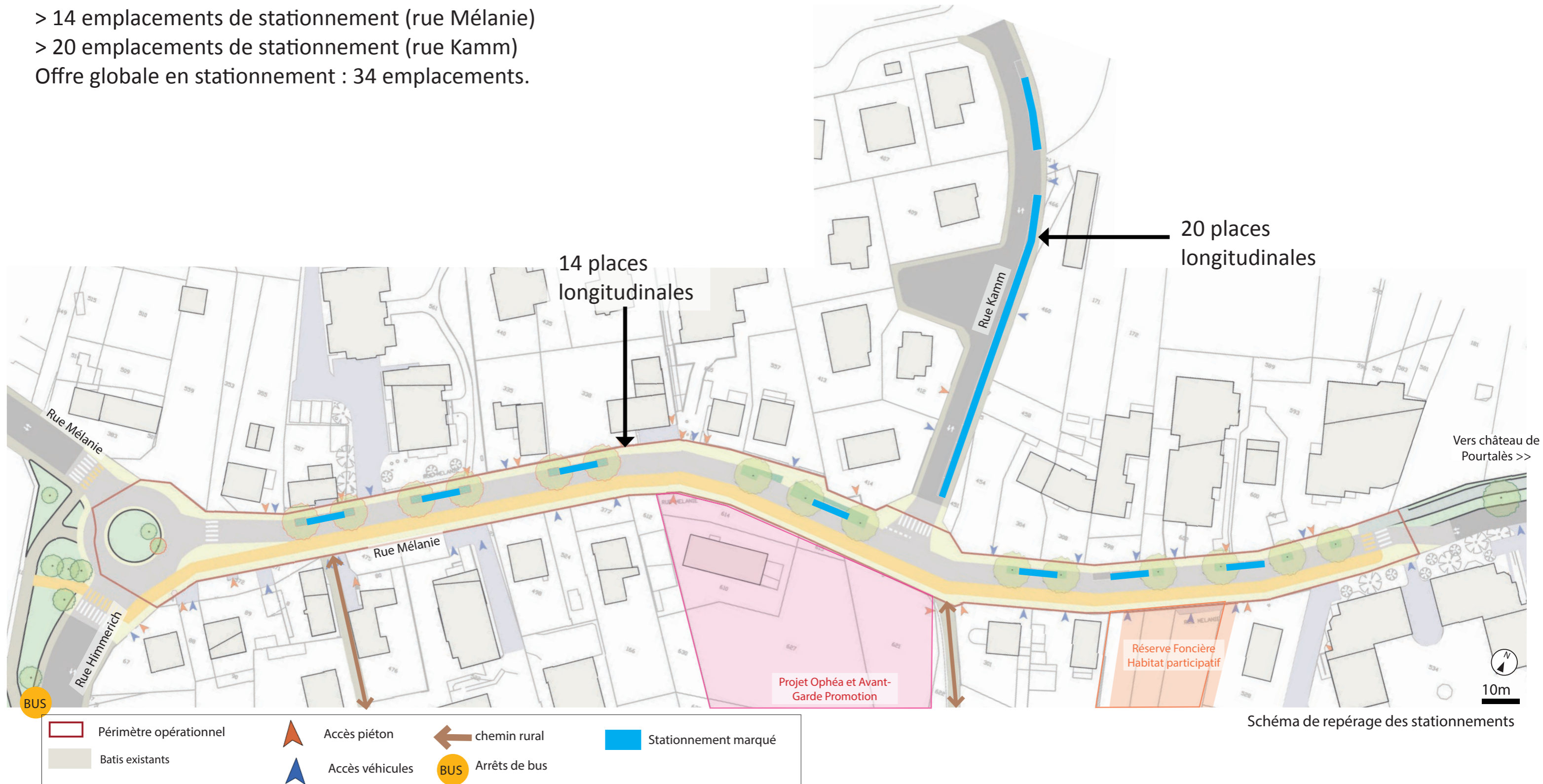
Schéma de repérage des flux motorisés

Stationnement :

> 14 emplacements de stationnement (rue Mélanie)

> 20 emplacements de stationnement (rue Kamm)

Offre globale en stationnement : 34 emplacements.



Arbres plantés et massifs de plantations basses

Espaces de stationnement

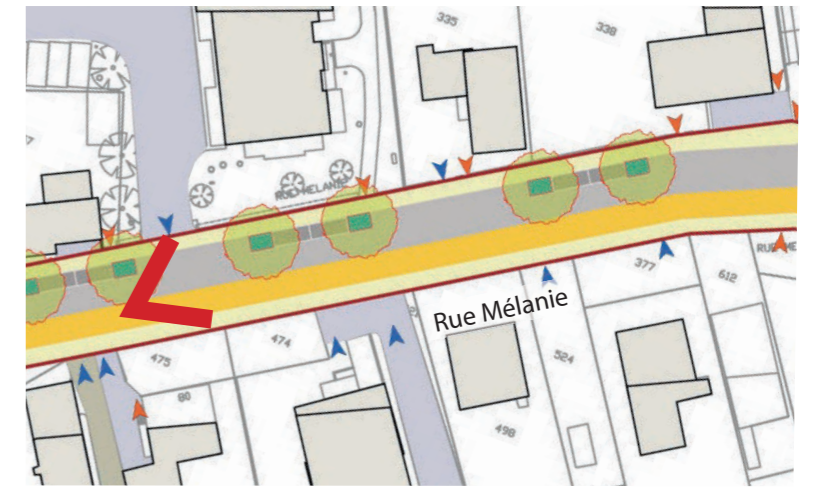


Voie double-sens

Voie en chicane

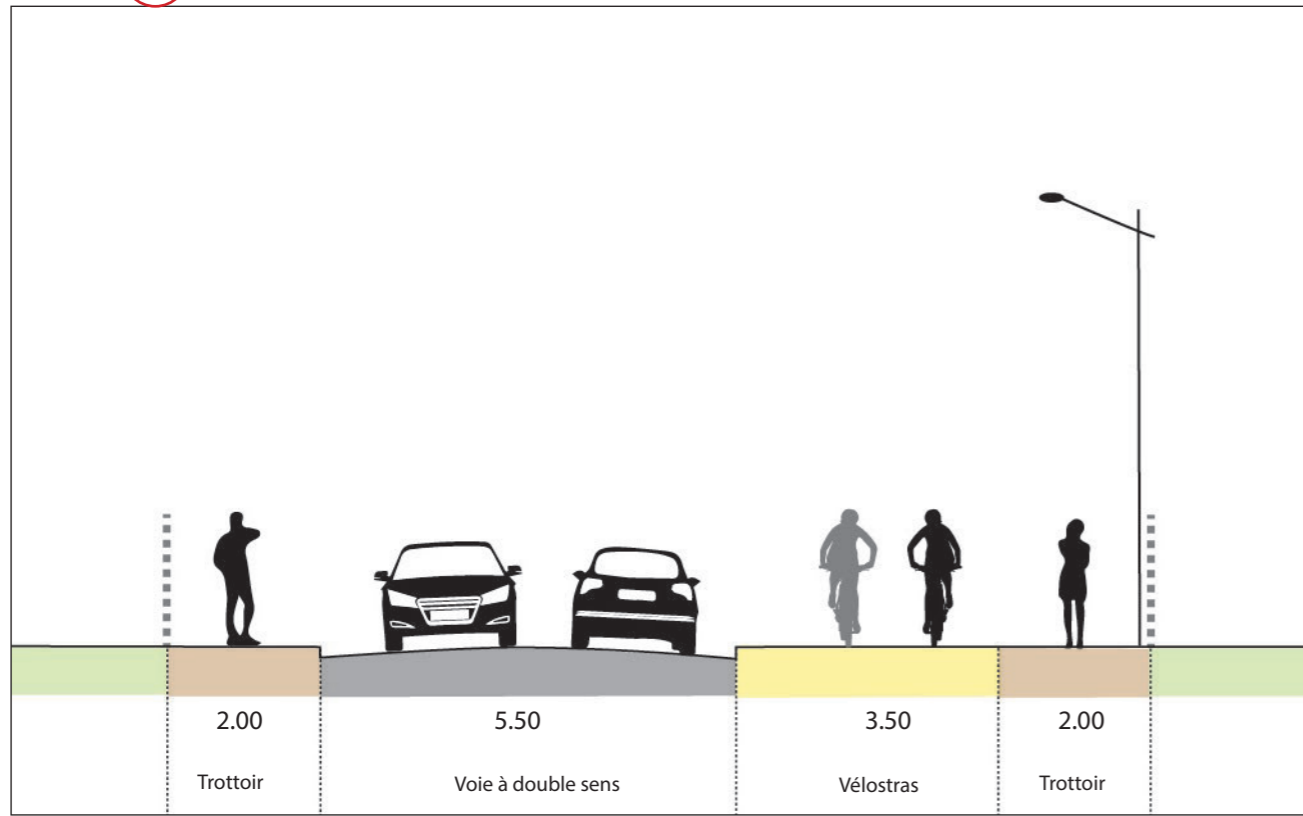
Piste cyclable bidirectionnelle

Trottoir piéton

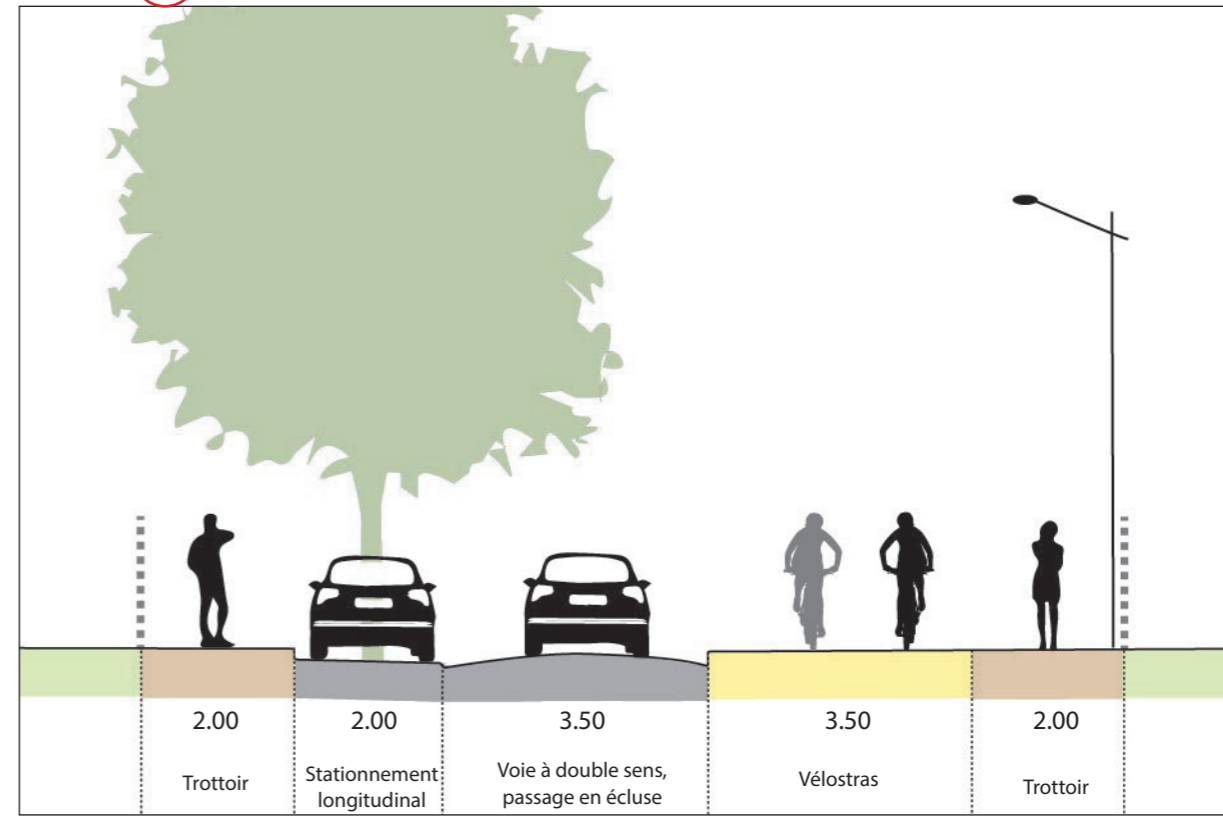


Plan de repérage

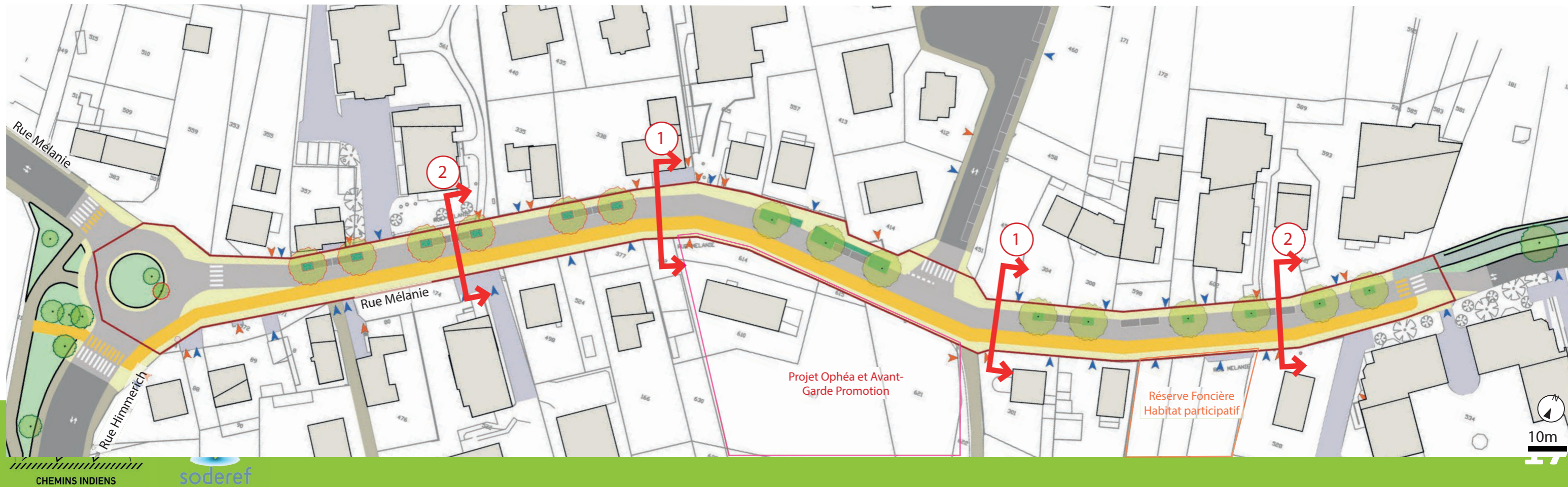
COUPE 1



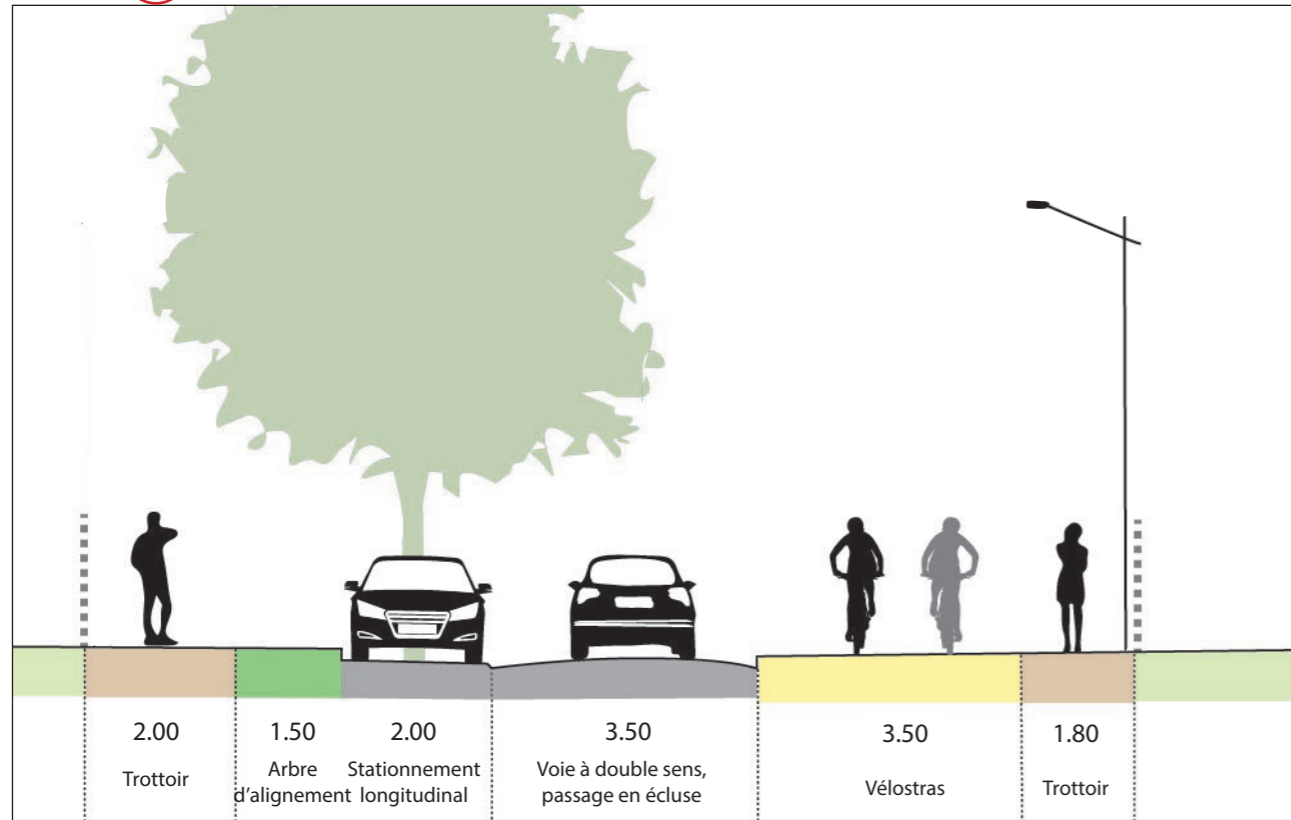
COUPE 2



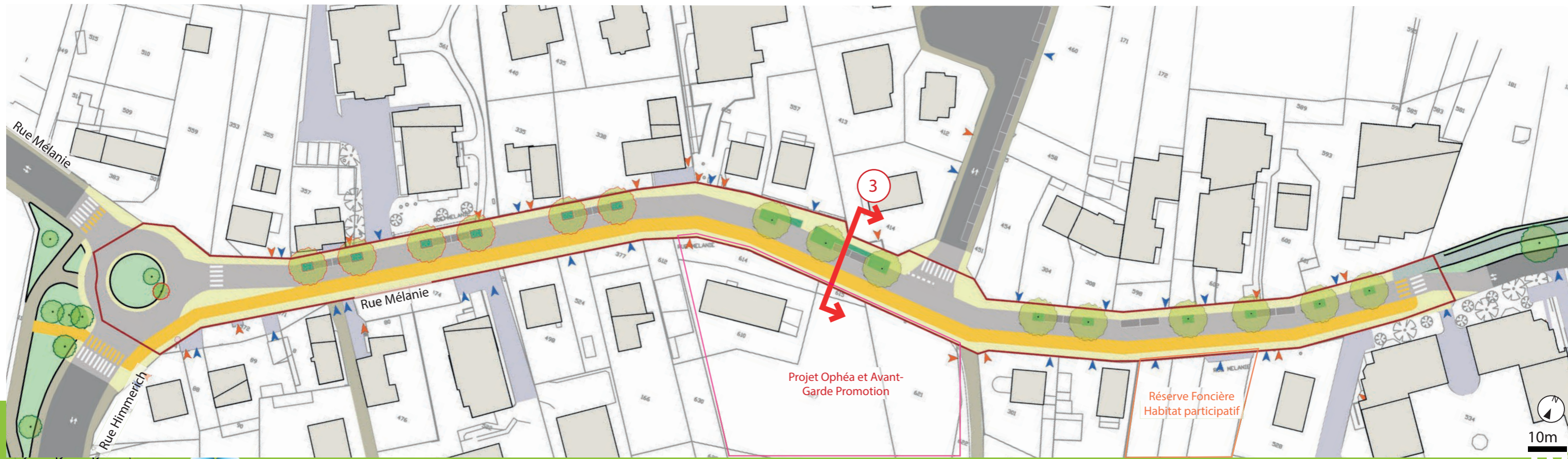
Plan de repérage des coupes



COUPE 3



Plan de repérage des coupes



	EXISTANT	PROJET
ARBRES EXISTANTS	2	2
ARBRES SUPPRIMÉS	-	0
ARBRES PLANTÉS	-	15
ESPACES DE PLANTATION	0 M ² (Rue Mélanie)	210 M ² (Rue Mélanie)
CHEMINEMENTS PIÉTONS	LARGEUR 2M	LARGEUR 1,8M À 2M
SURFACES IMPERMÉABLES	5530 M ²	4690 M ²
STATUT DES VOIES	ZONE 50 DOUBLE SENS	ZONE 30 DOUBLE SENS, AVEC CHICANE
VOIES DE CIRCULATION	LARGEUR 8 À 11M	LARGEUR 5,5M 3,5m en chicane
STATIONNEMENTS	RUE MÉLANIE	54 en moyenne, non marqué
	RUE KAMM	non marqué, peu ou pas de véhicules
	TOTAL	54 Objectif : restituer 50% soit 27 places
QUALITÉS URBAINE ET PAYSAGÈRE	<p>Voie très minérale. Aucun arbre sur la rue Mélanie, sauf sur le giratoire.</p> <p>Stationnement non réglementé, et flux peu confortables et peu sécurisés pour les déplacements modes actifs.</p>	<p>Rue paysagée avec un alignement d'arbres, et déplacements modes actifs confortables et sécurisés.</p> <p>Les cheminements piétons ne sont jamais inférieurs à 1,8m de largeur.</p>

> Eurométropole : délibération : 480 000 € TTC

Concerne les grands postes suivants :

- travaux de voirie,
- prise en compte de la gestion des eaux pluviales,
- arbres d'alignement,
- mobiliers urbains...

> Ville : délibération : 200 000 € TTC

Concerne les grands postes suivants :

- aménagements paysagers,
- déplacement candélabres si nécessaire,
- mobiliers urbains,...

Finalisation des études : Hiver 2022

Autorisations d'urbanisme : Printemps 2023

Publication des marchés de travaux : Eté 2023

Travaux : Automne 2023 pour 3-4 mois

Mise en service : Début du printemps 2024

Annexes



Les analyses de circulation routière indiquent une fréquentation plus forte du tronçon allant de la rue Himmerich à la rue Kamm. On peut en déduire qu'il s'agit en grande partie des résidents des rues Mélanie et Kamm. Le flux est moins important sur le tronçon de la rue Mélanie situé à l'est de la rue Kamm. Globalement, ces taux de fréquentation permettent d'envisager un recalibrage de la rue afin d'apaiser les flux automobiles.

N.B. : les valeurs indiquées sont les moyennes réalisées à partir des analyses transmises par le SIRAC.

